

# La ville et la métropole de Montpellier

## Directeur(trice) du pôle patrimoine immobilier (f/h)

Dans le cadre de la nouvelle organisation de l'administration montpelliéraine le pôle patrimoine immobilier concentre une double fusion d'une part des équipes de la Métropole et de la ville, d'autre part de fonctions jusque-là éclatées entre la maintenance , l'entretien , la rénovation et les travaux neufs.

Il (elle) a en charge l'ensemble des services qui permettent d'avoir une vision stratégique et durable de la gestion du patrimoine immobilier.

Les équipements métropolitains représentent près de 300 000 m<sup>2</sup> dont 275 000m<sup>2</sup> classés ERP (piscines, stades, médiathèques...).

Plus de 650 bâtiments forment le patrimoine immobilier de la ville de Montpellier sur plus de 800 000 m<sup>2</sup>.

Le pôle assumera les ambitieuses PPI municipale et métropolitaine en matière de construction : A cela s'ajoutent les projets de construction à réaliser lors du mandat (10 écoles, 300 places de crèches, Halle French Tech, Med Vallée, nouveau cimetière, parc zoologique, etc...).

En tant que directeur de pôle vous conduisez une démarche d'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie relative à la modernisation, la rénovation et l'optimisation énergétique de l'ensemble des bâtiments.

Cette stratégie doit concilier une nécessaire optimisation des moyens et l'objectif de satisfaction de l'ensemble des directions « clientes », dans un esprit de prestation de service de « facility management »

Il faudra mettre en œuvre un schéma directeur immobilier , visant à optimiser le patrimoine, et planifier son évolution et son amélioration dans un logique de qualité de l'accueil et de fonctionnement, d'optimisation des conditions de travail, et de sobriété énergétique

La mutualisation d'équipes jusque-là segmentées implique un lourd travail de convergence des pratiques professionnelles et de gestion entre la ville centre et la Métropole, travail qui doit réinterroger les modes de gestion et d'organisation des équipes qui assurent ces missions.

La vocation du pôle en fait un acteur stratégique de la modernisation et de la fluidification des pratiques pour les administrations mutualisées, vous agissez en forte transversalité avec les directions opérationnelles afin d'être en appui aux directions pour la maîtrise d'ouvrage. Vous mènerez ainsi une réflexion sur la place des délégations en termes de maîtrise d'ouvrage auprès des satellites.

Responsable de domaines variés tels que la construction ou l'optimisation énergétique, vous pilotez l'activité en anticipant les besoins, en faisant évoluer les pratiques professionnelles, en suggérant modernisations et innovations.

Le directeur de pôle est membre du CODIR hebdomadaire, instance qui manage collégalement l'administration. A ce titre, il doit porter une responsabilité globale et enrichir les travaux de co-production des grands chantiers qui concernent le fonctionnement de l'administration.

### **Profil**

Force de propositions, vous êtes à la fois un manager aguerri et reconnu d'équipes et de projets dans dans les grandes collectivités françaises. Vous développez une vision stratégique et prospective des services proposés tout en conduisant une approche très opérationnelle.

Vous possédez une appétence forte pour l'écoute et le dialogue, afin de proposer des solutions concertées avec vos homologues directeurs de pôle et la direction générale.

Doté d'un grand sens relationnel, de capacités de management éprouvées, de fortes qualités humaines, d'un leadership naturel, vous êtes en capacité de fédérer, d'impulser une dynamique au sein de votre direction et au-delà.

Recrutement par voie statutaire (A, A+), à défaut contractuelle

Emploi fonctionnel de DGST possible